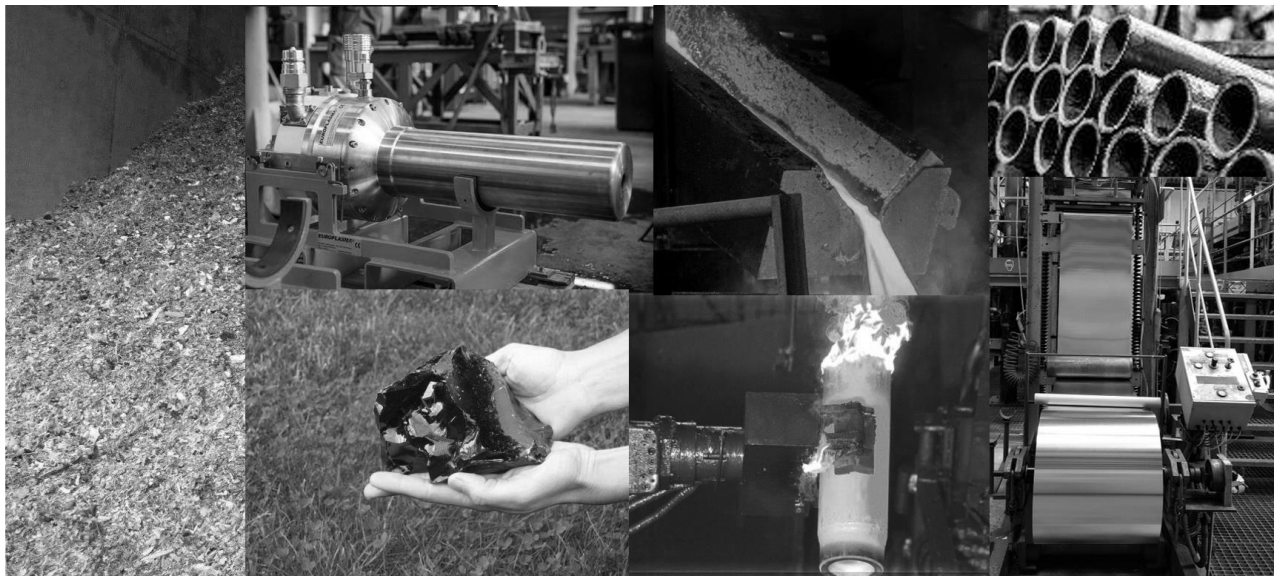


EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Rapport financier semestriel

30 JUIN 2023



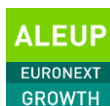
inertam

CHOPEX

Les forges de Tarbes
GROUPE EUROPLASMA

LES FORGES DE GERZAT

SATMA INDUSTRIES



Ce document contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Rapport Financier Annuel du 31 décembre 2022 sur son site internet <http://www.europlasma.com>.

Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

Dans le présent document la Société Europlasma SA sera désignée par la « Société », la Société et ses filiales par le « Groupe ».

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Les comptes sont présentés en normes IFRS.

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
1.1 ACTIVITE ET RESULTATS	4
1.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ET FLUX DE TRESORERIE	5
PARTIE 2 : FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	7
2.1 ACTIVITE CORPORATE	7
2.2 EVENEMENTS PARTICULIERS LIES AUX FILIALES	8
PARTIE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2023 ET PERSPECTIVES D'AVENIR	9
3.1 EVENEMENTS POSTERIEURS	9
3.2 PERSPECTIVES	9
PARTIE 4 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES	10
4.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	10
4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	11
4.3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	12
4.4 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	13
4.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	14
4.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	16

Partie 1 : Rapport semestriel d'activité

1.1 ACTIVITE ET RESULTATS

en K€	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Chiffre d'affaires	7 168	7 241	-73
Résultat opérationnel	-8 509	36	-8 546
EBITDA	-6 527	-5 115	-1 411
Résultat financier	5 553	-1 805	7 358
Résultat net de la période	-2 518	-2 296	-223
Intérêts minoritaires	0	-144	1
Résultat net (part Groupe)	-2 518	-2 440	-78
Résultat par action (en euros par action)	-0,295	0,000	-0,29

Source : Comptes consolidés semestriels 2023 arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2023.

1.1.1 Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel 2023 s'établit à 7 168 K€ contre 7 241 K€ au 30 juin 2022.

Cette relative stabilité se retrouve dans tous les secteurs.

La répartition du chiffre d'affaires par segment d'activité est analysée ci-après :

- Le segment Traitement de déchets dangereux (Inertam) enregistre un chiffre d'affaires de 2 743 K€ sur la période, contre 2 400 K€ au 30 juin 2022.
- Le segment Décarbonation (Cho Power, Chopex, Cho Morcenx,) a enregistré un chiffre d'affaires de 414 K€, contre 338 K€ au 30 juin 2022. Ce segment regroupait également le segment Industrie au 30 juin 2022.
- Le segment Industries (Satma Industries, Les Forges de Tarbes et Les Forges de Gerzat) a réalisé un chiffre d'affaires de 3 994 K€ (fabrication de corps creux 1,6M€ et feuilles d'aluminium 2,4M€) au 1er semestre 2023 contre 4.259 K€ au 1er semestre 2022.
- Le segment Solutions Plasma (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies et Field Intelligence) a généré un chiffre d'affaires de 18 K€, contre 245 K€ au 30 juin 2022. L'activité se compose principalement d'études et de fournitures de pièces de rechange pour nos systèmes et installations précédemment vendus et de suivi de projets déjà réalisés.

1.1.2 Performance opérationnelle

Le résultat opérationnel enregistre une dégradation pour s'établir à -8 509 K€ contre +36 K€ au 30 juin 2022, étant précisé que le résultat 2022 incluait un produit (Badwill) à hauteur de 7.093 K€ en lien avec l'acquisition de l'entité Satma Industries.

La répartition du résultat opérationnel par segment d'activité est analysée ci-après :

- Le segment Traitement de déchets dangereux enregistre une perte opérationnelle de - 898 K€ contre - 2 027 K€ au 30 juin 2022 ; l'amélioration résulte des investissements réalisés qui ont permis une réduction des coûts de production et une accélération de la cadence de traitement des déchets. Pour rappel, les résultats 2022 était impacté par l'envolée des prix de l'énergie.
- Le segment Décarbonation enregistre au 1er semestre 2023 une perte opérationnelle de -701 k€ contre -461 K€ au 30 juin 2022. Ce segment regroupait également le segment Industrie au 30 juin 2022.
- Le segment Industrie enregistre une perte opérationnelle de -3 749 K€. Cette perte opérationnelle est principalement inhérente à l'amortissement des réévaluations d'actifs pour 1 833 K€ d'une part, à des retards de livraison clients imputables à un sous-traitant lesquels ont impacté la constatation immédiate du CA en le repoussant au second semestre pour un montant s'élevant à 1 M€.

- Le segment Solutions Plasma enregistre une perte opérationnelle de - 3 160 K€ (stabilité comparativement à -3 181 K€ au 30 juin 2022). Cette perte est portée en partie par l'activité de R&D de la filiale Europlasma Environmental Technologies (529 K€) et par Europlasma (perte de 2 697 K€), principalement liée aux charges de personnel de 1 662 K€ et des honoraires de 1 388 k€, notamment en lien avec les contrats de financement.

Le résultat consolidé avant Impôts, intérêts, dépréciation et amortissements (EBITDA Groupe) ressort ainsi en légère baisse à -6 527 K€ au 30 juin 2023 contre -5 115 k€ au 1er semestre 2022.

1.1.3 Résultat net

Le résultat financier consolidé au 30 juin 2023 qui s'établit à 5 553 K€ (contre -1 805 K€ au premier semestre 2022) est principalement impacté par les charges et produits d'évaluation à la juste valeur liées aux opérations de financements réalisées au sein du Groupe ; notamment le programme de financement par émission d'OCEANE ayant entraîné un produit de réévaluation à la juste valeur pour 6 427 K€ (voir note 5.9.2 pour plus d'explications).

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort au 1er semestre 2023 à -2 518 K€ (dont -2 518 K€ pour la part du Groupe) contre -2 296 K€ (dont -2 440 K€ pour la part du Groupe) au 1^{er} semestre 2022 ; traduisant ainsi une relative stabilité, compte tenu des impacts positifs importants en 2022 du produit lié au Badwill de l'acquisition de Satma Industries et en 2023 du produit de réévaluation à la juste valeur des BSA OCEANE.

1.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ET FLUX DE TRESORERIE-

Bilan consolidé

En milliers d'euros (K€)	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Actifs non courants	35 775	37 669	-1 894
Actifs courants (hors trésorerie)	17 422	14 591	2 831
Trésorerie	3 426	2 412	1 014
Capitaux Propres - Part du Groupe	381	6 560	-6 179
Intérêts hors groupe	-743	-743	0
Dettes financières non courantes	2 676	3 455	-780
Autres passifs non courants	21 314	17 957	3 357
Dettes financières courantes	5 294	4 516	779
Autres passifs courants	27 700	22 927	4 773
Total Bilan	56 623	54 673	1 950
Endettement net	4 545	5 559	-1 014
Taux d'endettement Net	1193%	85%	
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	0,025	1,605	- 1,580

Source : Comptes consolidés semestriels 2023 arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2023.

Le total du bilan au 30 juin 2023 s'établit à 56 623 K€. Il enregistre une variation de 1 950 K€ par rapport au total du 31 décembre 2022.

Dans le détail, les principales évolutions sont les suivantes :

Pour les actifs non courants :

- Une diminution en net des immobilisations pour 1 296 K€ en raison d'amortissements (notamment de la réévaluation consécutive aux acquisitions) supérieurs aux investissements
- La diminution de 553 K€ des dépôts et garanties, notamment pour Inertam en lien avec la forte diminution du stock de déchets présents sur site permettant de diminuer la garantie financière due au titre de l'autorisation préfectorale.

Pour les actifs courants :

- Une progression notamment des stocks de 1 751 K€ en lien avec des retards de livraison, ainsi qu'une progression des

acomptes fournisseurs précédemment présentés en net avec les dettes liées.

Au passif du bilan, les capitaux propres sont impactés par :

- Les ressources financières obtenues au travers des augmentations de capital et autres instruments assimilés réalisés au cours du semestre, ayant abouti à l'obtention de 7 M€ de financements couplés à 12 M€ d'augmentations de capital par émissions d'actions de compensation ;
- La reconnaissance d'un passif dérivé à la juste valeur de 10 M€ en lien avec les BSA associés aux OCEANE
- Une perte de -2,5 M€ sur la période.

Ainsi les capitaux propres consolidés ressortent au 30 juin 2023 à 381 K€ (contre 6 560 K€ au 31 décembre 2022) après prise en compte du résultat de la période.

Le total des dettes financières, non courantes (2 676K€) et courantes (5 294 K€), s'élève à 7 970 K€ au 30 juin 2023, stable par rapport au solde à fin 2022 (7 971 K€).

Cette variation correspond en grande partie à :

- Des remboursements d'emprunts pour 751 K€ (hors diminution des intérêts courus) correspondant principalement au remboursement de la dette de location (IFRS 16) et du crédit-bail ;
- De nouveaux emprunts en location financement pour 521 K€ ;
- La souscription de lignes de financement (via le contrat OCEANE ou le contrat en dettes) pour 6.397 K€, ainsi que 509 K€ d'intérêts courus sur emprunts liés à ces contrats ;
- La conversion en capital de 6 676 K€ de dettes.

Les autres passifs courants et non courants représentent un montant de 27 700 K€ au 30 juin 2023 contre 22 927 K€ à fin 2022 soit une augmentation de 3 357 K€ résultant principalement de l'augmentation des acomptes clients et dettes fournisseurs.

En conséquence, l'endettement net du Groupe diminue de 1 015 K€ pour s'établir à 4 544 K€ au 30 juin 2023 contre 5 559 K€ au 31 décembre 2022.

Trésorerie et capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort au 30 juin 2023 à -6 356K€ contre -4 615 K€ au 30 juin 2022 soit une variation négative de 1 409 K€.

Après prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement et des impôts, le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles ressort à -4 305 K€ au 30 juin 2023 (contre - 10 980 K€ au 30 juin 2022) et se décompose comme suit :

- -3 652 K€ pour le segment Solutions Plasma, qui porte les frais de structure du Groupe ;
- -941 K€ pour le segment Décarbonation ;
- +454 K€ pour le segment Industrie ;
- -165 K€ pour le segment Traitement de déchets dangereux.

Les flux d'investissements/désinvestissements pour un montant de -120 K€ correspondent principalement aux investissements réalisés pour un montant de -665 K€, et aux remboursements de garantie financière au profit d'Inertam pour +529 K€ à la suite de la révision des autorisations de stockage.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement (augmentation des fonds propres, émission et remboursement d'emprunts) ressortent à +5 448 K€ au 1^{er} semestre 2023 contre +12 293 K€ au 30 juin 2022.

La trésorerie générée sur le semestre est de +1 014 K€ résultant de :

- La trésorerie liée aux activités opérationnelles (-4 305K€) ;
- La variation des investissements/désinvestissements (-120 K€) ;
- Les concours financiers (+5 448 K€).

Partie 2 : Faits caractéristiques de la période

Le premier semestre 2023 a été marqué par les événements suivants, détaillés ci-dessous :

2.1 ACTIVITE CORPORATE

- Augmentations de capital

Au cours de la période, la Société a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 11 298 328 € par émission de 11 298 328 actions d'un (1) euro de valeur nominale.

Ces opérations se sont inscrites dans le cadre :

- du désendettement du Groupe suite au financement en dette mis en place en octobre 2022 pour un montant maximum de 14,4 M€ auprès de la société Environmental Performance Financing (EPF), fonds de dette dédié à l'environnement affilié à Alpha Blue Ocean. Afin de désendetter le Groupe pour préserver sa capacité de financement et continuer à déployer sa stratégie de développement, une dette de 2 919 804 € a été remboursée par compensation à due concurrence avec le prix de souscription de 2 919 804 actions émises par la Société au profit d'EPF.
- de la mise en place le 23 mars 2023 d'un programme de financement obligataire pouvant atteindre un montant nominal maximum de 15 millions d'euros sur 36 mois par l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant, au profit de EPF. Au 30 juin 2023, la société a procédé au tirage de 6 tranches de 200 OCEANE chacune pour un montant de 6M €. Sur les 1 200 OCEANE émises, 580 ont été converties au 30 juin 2023 et ont donné lieu à l'émission de 7 582 790 actions. En outre, la commission de structuration de 5% du montant nominal maximal, soit 750.000 euros, a été réglée par l'émission de 150 OCEANE dont le règlement par conversion en capital a donné lieu à l'émission de 795 734 actions nouvelles de la Société. Pour rappel, ce nouveau programme de financement a pour objectif de permettre à la Société de doter sa filiale Les Forges de Tarbes des moyens financiers nécessaires à l'accélération de sa production de corps creux et à l'intégration de nouvelles étapes de production d'obus de 155mm au cours des 36 mois suivants en vue de répondre à la demande croissante en matière de production de munitions de gros calibre.

Les principales caractéristiques de ce programme de financement obligataire, les risques et l'impact dilutif liés à l'émission des valeurs mobilières y afférentes ainsi que la destination des fonds provenant des souscriptions sont détaillés dans le [communiqué de presse du 23 mars 2023](#). Un tableau de suivi de la mise en œuvre de ce programme est disponible sur le site internet de la Société, page « Investisseurs », rubrique « Nos publications financières et information réglementée », onglet « information sur le capital ».

- Attribution gratuite de Bons de Souscription d'Action (BSA A)

La société a émis et attribué gratuitement aux actionnaires de la Société inscrits en compte au 15 avril 2023 8.374.544 BSA A à raison d'un (1) BSA A pour une (1) action détenue. Les BSA A ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sous le code ISIN FR001400GY40. Les BSA A sont exerçables depuis le 30 juin 2023 et expireront le 31 décembre 2023. Trois (3) BSA A donnent le droit de souscrire à deux (2) actions nouvelles de la Société d'une valeur nominale unitaire d'un (1) euro. Le prix d'exercice des BSA A est fixé à 1,10 € par action. Le montant définitif maximal de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice de l'ensemble des BSA A s'établit à 5.583.029 euros.

- Epidémie de Covid-19

Depuis janvier 2020, le coronavirus Sars-CoV-2 s'est propagé depuis la Chine au niveau international, aboutissant en mars 2020 à la déclaration par l'Organisation Mondiale de la Santé d'une situation de pandémie à l'échelle mondiale.

Après deux exercices perturbés par la Covid-19, les dernières mesures sanitaires ont été levées en début d'année 2022. Les impacts directs de la Covid-19 ne font donc plus l'objet d'une description spécifique dans ce rapport.

Toutefois, compte tenu des projets actuels du Groupe en Chine et des perturbations locales pouvant découler de la gestion de la Covid-19, le Conseil d'administration poursuit un suivi régulier des impacts potentiels de la pandémie sur le Groupe et sa stratégie.

- **Instabilité géopolitique et macroéconomique mondiale**

Depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022, les relations internationales, notamment commerciales, sont perturbées. Les implantations géographiques et les projets actuellement développés au sein du Groupe limitent son exposition aux incertitudes voire à la dégradation des conditions sécuritaires ou économiques qui pourraient en découler.

Toutefois, ce contexte de tensions notamment sur les approvisionnements en électricité et en gaz a nécessité la mise en place d'un plan de sobriété pour réduire la consommation d'énergie durant la période hivernale.

2.2 EVENEMENTS PARTICULIERS LIES AUX FILIALES

- **Solutions plasma en Chine : Europlasma Environmental Technology (EET)**

Déchets d'aluminium :

Courant avril 2023, EET a signé un accord avec Shandong Haogang Environmental Protection Technology Co. en vue d'implanter en Chine une première usine de traitement de déchets d'aluminium. Cette première signature se situe dans la continuité de la lettre d'intention signée durant l'été 2021.

Cet accord prévoit la fourniture, par EET, d'une unité de traitement des crasses d'aluminium selon un procédé innovant développé durant ces trois dernières années dans son centre de recherche à Hangzhou ainsi que la fourniture de deux torches à plasma. Le Partenaire, quant à lui, aurait la charge du terrain, du génie civil et de la construction. La capacité de cette installation permettrait, d'ici à 12 mois, la décontamination de 90.000 tonnes par an de déchets d'aluminium et leur conversion en alumine d'une pureté supérieure à 80%, véritable matière première recherchée par les industries de l'aluminium et des matériaux réfractaires.

Cendres volantes :

Début juin 2023, EET a démarré une campagne de synthèse sur le procédé de vitrification des cendres volantes issues d'incinérateurs chinois. Il s'agit des premiers essais intégrant l'ensemble des avancées en matière de R&D de ces dernières années. Ainsi, cette campagne de trois mois est destinée essentiellement à valider la sobriété énergétique d'un nouveau four pilote ainsi que sa longévité dans des conditions de densité de puissance et d'agressivité chimique comparables à celles rencontrées dans les fours d'Europlasma actuels. Une fois démontrée, la pertinence des hypothèses ayant mené à cette nouvelle conception aura concrètement des conséquences transversales importantes pour les technologies proposées par le Groupe.

- **Traitement de déchets amiantés : Inertam**

Dans le cadre de la mise en place du plan de sobriété, l'usine Inertam a été à l'arrêt en première période de l'exercice et a redémarré courant avril 2023 et s'est arrêtée fin juin pour une maintenance programmée de l'installation. Dans ce contexte, 1428 tonnes de déchets amiantés ont été traitées.

Parallèlement, Inertam a signé plusieurs contrats de partenariat à l'international (Italie, Algérie, Côte d'Ivoire).

- **Fabrication de corps creux : Les forges de Tarbes**

Afin de répondre aux commandes reçues et aux nombreuses sollicitations liées au contexte géopolitique et au regard du savoir-faire et du positionnement uniques des Forges de Tarbes qui sont aujourd'hui clés dans l'économie et la souveraineté nationale, le Groupe a mis en place un financement de 15M€ sur 3 ans afin d'accélérer la production de corps creux à Tarbes. La montée en cadence sera accompagnée par l'intégration de nouvelles étapes de production rentrant dans la fabrication d'obus de 155mm, là où les capacités de sourcing sont déjà saturées. Cette montée en puissance permettra d'augmenter la capacité industrielle du site de Tarbes dans l'optique d'absorber des pics de production pouvant aller jusqu'à 160.000 pièces par an dès 2025.

Sur la période, les Forges de Tarbes ont engrangé deux commandes, dont une historique, pour la fourniture de près de 66 000 pièces et deux agréments du ministère des Armées pour exporter des corps creux de gros calibre produits à Tarbes.

Partie 3 : Evénements postérieurs au 30 juin 2023 et perspectives d'avenir

3.1 EVENEMENTS POSTERIEURS

- Opération sur le capital

Dans le cadre de la mise en place de l'emprunt obligataire de 15M€ sur 3 ans, le 14 septembre 2023 la Société a levé 3M€ par émission de 600 OCEANE au profit de EPF au titre des septième, huitième et neuvième tranches.

- Traitements de déchets amiantés : Inertam

Inertam, via un consortium avec des partenaires, algériens est en négociation sur un marché algérien pour le traitement des déchets amiantés provenant du démantèlement d'une centrale thermique sur son site de Morcenx-la-Nouvelle (40). Ce marché de grande ampleur prévoit un volume de déchets amiantés à traiter estimé à 7.000 tonnes sur 3 ans, correspondant à un chiffre d'affaires total de près de 15 M€ ajustable en fonction du tonnage réel et de la typologie des déchets réceptionnés.

- Fabrication de corps creux : Les Forges de Tarbes

À la mi-juillet, Les Forges de Tarbes ont conclu un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne affiliée à l'Industrie de Défense Ukrainienne pour la fourniture de pièces utilisées dans la fabrication des obus de 155mm. Ce dernier accord a reçu un nouvel agrément du ministère de la Défense pour exporter vers l'Ukraine et porte sur la fourniture de 360 000 pièces sur 3 ans.

Cette commande additionnelle conforte la décision d'augmenter la capacité de production du site tarbais à hauteur de 160.000 pièces par an dès 2025.

Par ailleurs, dans le cadre d'un dispositif de soutien aux exportations, l'État a accordé aux Forges de Tarbes une avance remboursable s'élevant à 7 143 K€ afin de contribuer au financement des investissements prévus sur leur site de production jusqu'en 2025. Les versements des fonds effectués par Bpifrance Assurance Export seront échelonnés sur 3 ans.

3.2 PERSPECTIVES

Les perspectives de demande à moyen terme restent très solides principalement sur le segment Industrie du Groupe grâce à sa filiale Les Forges de Tarbes compte tenu des commandes et autres marques d'intérêt reçues de différents munitionnaires. Le Groupe poursuit ses efforts à court terme sur l'ensemble de ses segments, notamment à travers ses investissements dans l'amélioration de ses outils de production afin de poursuivre la réduction des coûts de production.

Sur le second semestre 2023, l'environnement reste marqué par la poursuite des tensions sur les coûts de l'énergie qui devrait pénaliser la production de l'usine de traitement de déchets amiantés. Par prudence, le Groupe ajuste son objectif annuel 2023 à 1 428 tonnes de déchets amiantés traités et anticipe une reconduction du plan de sobriété jusqu'à la reprise de production prévue au second trimestre 2024.

Partie 4 : Etats financiers consolidés résumés

4.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

en K€	Notes	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Goodwill		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	5.1	148	167	-19
Immobilisations corporelles	5.2, 5.3	27 764	29 060	-1 296
Participations dans les entreprises associées	5.4	0	0	0
Autres actifs financiers non courants	5.6	6 938	7 491	-553
Impôts différés actifs	5.7	926	952	-26
Actifs non courants		35 775	37 669	-1 894
Stocks et en-cours	5.5	8 378	6 627	1 751
Clients et comptes rattachés	5.6	2 606	3 174	-568
Autres créances opérationnelles	5.6	5 417	4 057	1 360
Autres actifs courants	5.6	1 022	734	287
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	3 426	2 412	1 014
Actifs courants		20 848	17 003	3 844
Actif		56 623	54 673	1 950
Capital	5.13	15 386	4 088	11 298
Primes liées au capital		72 480	72 444	36
Réserves et report à nouveau		-84 843	-54 047	-30 796
Résultat de l'exercice	6	-2 642	-15 924	13 282
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du	5.13	381	6 560	-6 179
Intérêts hors groupe	5.14	-743	-743	0
Capitaux propres		-362	5 817	-6 179
Avantages du personnel non courants	5.10	620	647	-27
Provisions non courantes	5.11	3 814	4 194	-381
Dettes financières non courantes	5.9	2 676	3 455	-780
Impôts différés passifs	5.7	4 361	4 842	-482
Autres passifs financiers non courants	5.12	12 520	8 273	4 247
Passifs non courants		23 990	21 413	2 578
Provisions courantes	5.11	1 333	1 617	-284
Dette financières courantes	5.9	5 294	4 516	779
Fournisseurs et comptes rattachés	5.12	6 337	3 873	2 464
Impôts courants - passif	5.7	0	25	-25
Autres dettes opérationnelles	5.12	12 788	8 468	4 320
Autres passifs courants	5.12	7 243	8 944	-1 702
Passifs courants		32 994	27 443	5 552
Passif		56 623	54 673	1 950
Capitaux propres par action en €/par action		0,02	1,60	-1,58
Capitaux propres dilués par action en €/par action		0,02	1,28	-1,26
Nombre d'actions	5.13	15 385 906	4 087 578	11 298 328
Nombre d'actions dilué	5.13	96 023 825	5 126 404	90 897 421

4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	Notes	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Chiffre d'affaires	6.1	7 168	7 241	-73
Autres produits d'exploitation	6.2	2 057	542	1 516
Achats consommés	6.2	-5 918	-3 860	-2 058
Charges externes	6.2	-3 876	-2 942	-934
Charges de personnel	6.2	-5 516	-5 952	437
Autres charges d'exploitation	6.2	-54	-53	-1
Taxes	6.2	-345	-266	-79
Amortissements, dépréciations et provisions	6.2	-2 024	-2 235	211
Résultat opérationnel courant		-8 507	-7 526	-981
Perte de valeur sur le Goodwill et les titres mis en équivalence		0	0	0
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	6.2	-3	7 562	-7 565
Résultat opérationnel		-8 509	36	-8 546
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	6.3	10	0	10
Coût de l'endettement financier brut	6.3	-702	-245	-457
Coût de l'endettement financier net	6.3	-692	-244	-447
Autres produits financiers	6.3	6 427	54	6 373
Autres charges financières	6.3	-183	-1 614	1 431
Résultat financier	6.3	5 553	-1 805	7 358
Impôt sur les bénéfices	6.3	438	-357	795
Résultat net des sociétés intégrées		-2 518	-2 126	-393
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	-170	170
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		0	0	0
Résultat net de la période		-2 518	-2 296	-223
Intérêts minoritaires	5.14	0	-144	144
Résultat net (part du Groupe)		-2 518	-2 440	-78
Résultat de base par action en €/par action		-0,295	-0,000	-0,295
Résultat dilué par action en €/par action		-0,263	-0,000	-0,263
Nombre moyen d'action	5.14	8 529 870	208 008 041	- 199 478 171
Nombre moyen d'action dilué	5.14	89 167 789	4 664 109 475	-4 574 941 686

4.3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en K€	Notes	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 518	-2 296	-223
Eléments non recyclables au compte de résultat		96	320	0
Ecart actuariels des engagements sociaux		104	336	-232
Effet d'impôts relatifs à ces éléments		-8	-16	8
Eléments recyclables au compte de résultat		-43	-24	-19
Ecart de conversion des sociétés intégrées		-43	-24	-19
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie				0
Effet d'impôts relatifs à ces éléments		0	0	0
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt				0
Total autres éléments du résultat global		53	296	-243
Résultat global		-2 466	-2 000	-466
- attribuable aux actionnaires du Groupe		-2 466	-2 002	-464
- attribuable aux intérêts hors Groupe		0	2	-2

4.4 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes liées au capital	Autres Réserves Groupe			Résultat accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres	
			Réserves de conversion	Gains/pertes latents sur Instruments financiers	Autres réserves					Total
Situation à la clôture de l'exercice 2021	140 648	68 017	115	-436	-19 028	-19 349	-183 965	5 351	-876	4 475
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2022	140 648	68 017	115	-436	-19 028	-19 349	-183 965	5 351	-876	4 475
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	-24	0	0	-24	0	-24	0	-24
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	-2 440	-2 440	144	-2 296
Total des pertes et profits de la période	0	0	-24	0	0	-24	-2 440	-2 464	144	-2 320
Variation de périmètre et de taux d'intérêt	0	0	0	0	19	19	0	19	-19	0
Augmentation de capital	782 150	0	0	0	-1 200	-1 200	0	780 950	0	780 950
Paiements en actions	0	0	0	0	192	192	0	192	0	192
Autres variations	-922 750	-34	0	0	154 423	154 423	0	-768 361	1	-768 360
Situation au 30/06/22	48	67 983	91	-436	134 406	134 061	-186 405	15 687	-750	14 937
Situation à la clôture de l'exercice 2022	4 087	72 444	76	-436	130 278	129 918	-199 889	6 560	-742	5 818
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2023	4 087	72 444	76	-436	130 278	129 918	-199 889	6 560	-742	5 818
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	-10 393	-10 393	0	-10 393	0	-10 393
Ecart de conversion	0	0	-43	0	0	-43	0	-43	0	-43
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	-2 518	-2 518	0	-2 518
Total des pertes et profits de la période	0	0	-43	0	-10 393	-10 436	-2 518	-12 955	0	-12 955
Variation de périmètre et de taux d'intérêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	11 298	36	0	0	-4 559	-4 559	0	6 775	0	6 775
Autres variations	0	0	0	436	-436	0	0	0	0	0
Situation au 30/06/2023	15 385	72 480	33	0	114 890	114 923	-202 407	380	-742	-362

4.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

en K€	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Résultat net total consolidé	-2 518	-2 296	-223
Ajustements			
Elim. du résultat des mises en équivalence	0	170	-170
Elim. des amortissements et provisions	1 942	2 028	-86
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-6 067	1 662	-7 729
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-5	116	-121
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	0	196	-196
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	23	-7 093	7 116
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-6 626	-5 217	-1 409
Elim. de la charge (produit) d'impôt	-438	357	-795
Elim. du coût de l'endettement financier net	708	245	463
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-6 356	-4 615	-1 741
Incidence de la variation du BFR	2 072	-6 352	8 424
Impôts payés	-21	-13	-8
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-4 305	-10 980	6 675
Incidence des variations de périmètre	0	0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-665	-1 928	1 262
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Variation des prêts et avances consentis	532	-615	1 147
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	0	14
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-120	-2 543	2 423
Augmentation de capital	1	12 800	-12 799
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	0	0
Emission d'emprunts	6 397	348	6 049
Remboursement d'emprunts	-751	-610	-141
Intérêts financiers nets versés	-199	-245	46
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 448	12 293	-6 845
Incidence de la variation des taux de change	-10	16	
Variation de la trésorerie	1 014	-1 214	2 228
Trésorerie d'ouverture	2 411	2 473	-62
Trésorerie de clôture	3 425	1 258	2 166

Activités opérationnelles :

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement correspond essentiellement au résultat opérationnel courant minoré des variations des amortissements (-1,9M€), retraitée en 2022 du Badwill sur l'acquisition des actifs de Satma Industries (-7,9 M€) et en 2023 du profit sur la réévaluation à la juste valeur des BSA associés aux OCEANE (-6,1M€)

Activités d'investissement :

Ces flux correspondent principalement aux investissements corporels (nets de la variation de la dette sur acquisition d'actifs et au remboursement d'une partie des garanties financières versées par Inertam pour 573 K€.

Activités de financement :

Les flux de financement sont impactés par les 6,4 M€ d'émission d'emprunts (principalement les tranches d'OCEANE tirées sur la période. Le détail est présenté en note 5.9.

Les remboursements d'emprunt et intérêts financiers versés correspondent surtout aux flux liés aux retraitements des contrats de location et de crédit-bail. En effet, le coût financier lié aux emprunts obligataires fait intégralement l'objet d'une conversion en capital, sans impact donc sur la trésorerie.

4.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

NOTE 1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE -----	17
NOTE 2.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION ET D'EVALUATION -----	17
NOTE 3.	JUGEMENTS ET ESTIMATIONS -----	19
NOTE 4.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION -----	20
NOTE 5.	NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE -----	22
NOTE 6.	NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE -----	40
NOTE 7.	INFORMATION SECTORIELLE -----	43
NOTE 8.	ENGAGEMENTS HORS BILAN -----	45
NOTE 9.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE -----	45

NOTE 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Les faits caractéristiques sont présentés en partie 2 du présent rapport.

NOTE 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION ET D’EVALUATION

2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels clos le 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2023. La société mère du Groupe, Europlasma SA, a au 30 juin 2023 un capital de 15 385 906 euros, composé de 15 385 906 actions ordinaires.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

2.2. Continuité d'exploitation

Un contrat de financement obligataire sous forme d'OCABSA a été conclu le 16 avril 2021 avec le fonds Global Corporate Finance Opportunities 11, affilié à Alpha Blue Ocean, pour un montant nominal maximum de 100 millions d'euros (cf. paragraphe 1.2.1.1 ci-dessus). Cette émission est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre par le Conseil d'administration réuni le 15 avril 2021 de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale du 24 février 2021. Le contrat d'émission concerné a fait l'objet d'une résiliation à compter du 5 octobre 2022.

Un financement en dette d'un montant maximum en principal de 14,4 millions d'euros octroyé par le fonds Environmental Performance Financing a été mis en place en substitution du financement obligataire susvisé. Cette ligne de crédit permet de couvrir les besoins en financement et les investissements au titre des activités de traitement, de valorisation des déchets et de décarbonation.

En outre, la Société a mis en place un nouveau financement obligataire le 23 mars 2023 pour un montant nominal maximum de 15 millions d'euros par voie d'émission d'OCEANE-BSA au profit du fonds Environmental Performance Financing afin de financer les activités et investissements de sa filiale Les Forges de Tarbes.

En conséquence, le Conseil d'administration d'Europlasma considère que l'utilisation de la convention de présentation des comptes consolidés selon le principe de continuité d'exploitation est justifiée au vu :

- des mesures mises en œuvre pour permettre au Groupe d'assurer ses besoins de trésorerie, notamment grâce aux financements précités ;
- de l'optimisation et de la modernisation de l'usine de traitement d'amiante en vue d'une augmentation de la production et d'une amélioration de la rentabilité ainsi que de l'accélération des réceptions de déchets à traiter ;
- de la signature en 2022 d'un avenant au contrat du 18 mars 2021 pour la préparation de CSR avec une référence de l'industrie de la valorisation du déchet pour un montant minimum de chiffre d'affaires de 9 M€ sur 5 ans ;
- de la signature fin 2022 d'un contrat sur Les Forges de Tarbes avec notre client historique pour la production de 30.000 corps creux pour un montant de 8 M€ auquel s'ajoutent les commandes passées au cours du premier semestre 2023 pour la fourniture de près de 66 000 pièces et l'accord de coopération conclu avec une entreprise publique ukrainienne pour exporter des corps creux de gros calibre produits à Tarbes ;
- de la cession des équipements non utilisés par le Groupe en vue de leur réutilisation ou de la valorisation des matériaux dans des filières dédiées.

Sur ces bases, et compte tenu de la situation de sa trésorerie au 30 juin 2023, le Groupe estime qu'avec l'utilisation des 15 tranches d'1 million d'euros de la ligne de financement obligataire, dans l'hypothèse de l'émission de la totalité des OCEANE émises au titre des 15 tranches, lui permettent de financer les activités et investissements de sa filiale Les Forges de Tarbes jusqu'au 31 mars 2026. En outre, la ligne de crédit d'un montant maximal de 14,4M€ permet de couvrir les besoins en

financement et les investissements au titre de ses autres activités (traitement, valorisation des déchets et décarbonation) jusqu'au 30 juin 2024.

2.3. Principes comptables

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes internationales IFRS édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que des interprétations afférentes émises par l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) et par l'ancien SIC (Standing Interpretations Committee), qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31/12/2015 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les comptes consolidés ont été préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été mesurés à leur juste valeur.

Les principes comptables appliqués lors de la préparation de ces états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés 2022, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, présentés ci-après.

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Europlasma sont établis en conformité avec la **Norme IAS 34 - Information financière intermédiaire**, en application de laquelle les comptes sont condensés et seules les transactions significatives, ou les règles adaptées aux spécificités des arrêts semestriels, donnent lieu à des notes annexes.

Ces comptes condensés doivent donc être lus en liaison avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2022.

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et applicables de manière obligatoire en 2023 :

Le Groupe a adopté les nouvelles normes présentées ci-dessous :

- IFRS 17 et amendements relatifs – Contrats d'assurance
- Amendement IAS 1 – Information sur les méthodes comptables
- Amendement IAS 8 – Définition des estimations comptables
- Amendements d'IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs et des passifs générés par une transaction unique.

La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et applicables de manière facultative par anticipation en 2023 :

Sous réserve de l'analyse approfondie des impacts des nouvelles normes ci-dessous, le Groupe ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations aient une incidence significative sur ses comptes consolidés :

- IAS 1 : classement des passifs en tant que courants et non courants ;
- IAS 7 et IFRS 7 : Informations sur les accords de financement des fournisseurs
- IAS 12 : restriction du champ d'application de l'exemption à la comptabilisation initiale d'un impôt différé.
- IFRS 16 : dette de location dans une transaction de cession bail

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations aient une incidence significative sur ses comptes consolidés.

2.4. Saisonnalité

En période de production, les résultats du Groupe subissent un effet de saisonnalité, essentiellement lié à l'organisation de l'exploitation du site de traitement d'amiante qui nécessite des périodes d'arrêt planifiées pour maintenance.

2.5. Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés lors de la préparation des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023 :

Devise	Taux de clôture 30/06/23	Taux moyen N 30/06/23	Taux moyen N-1 30/06/22	Taux d'ouverture 31/12/2022
Euro	1	1	1	1
UYU	0,0244	0,02389	0,0217	0,02331
Yuan	0,1262	0,1335	0,1412	0,1359

NOTE 3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés du Groupe Europlasma nécessite le recours à des jugements, hypothèses et estimations ayant un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées dans certaines notes de l'annexe. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période ultérieure en raison de l'incertitude attachée aux estimations et hypothèses retenues. Les jugements, hypothèses et estimations sont revus à chaque date de clôture.

Au 30 juin 2023, les hypothèses-clés et autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations pouvant entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs au cours de périodes ultérieures concernent essentiellement les catégories suivantes :

3.1 Changements d'estimation

Pas de changement d'estimation significatif intervenu au cours de la période.

3.2 Hypothèses et estimations clés à la clôture

- RECONNAISSANCE DU REVENU ET DE LA MARGE A L'AVANCEMENT DES CONTRATS LONG-TERME

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge relatifs à ses contrats long-terme selon la méthode de l'avancement. Les budgets à terminaison et les pourcentages d'avancement des contrats long-terme sont évalués contrat par contrat dans le respect des procédures internes.

- TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS A DUREE DE VIE INDETERMINEE

Compte tenu de la valeur résiduelle des actifs au 30 juin 2023 et à l'absence de modification des éléments ayant servi aux tests de dépréciation au 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas remarqué d'indice de perte de valeur et n'a par conséquent pas mis en œuvre de nouveau test de perte de valeur.

- IMPOTS DIFFERES ACTIVES SUR DEFICITS FISCAUX REPORTABLES

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées comme indiqué dans la *Note 5.8-Impôts courants et différés*. Par conséquent, le Groupe n'active pas les impôts différés actifs quand les perspectives de recouvrement ne sont pas établies.

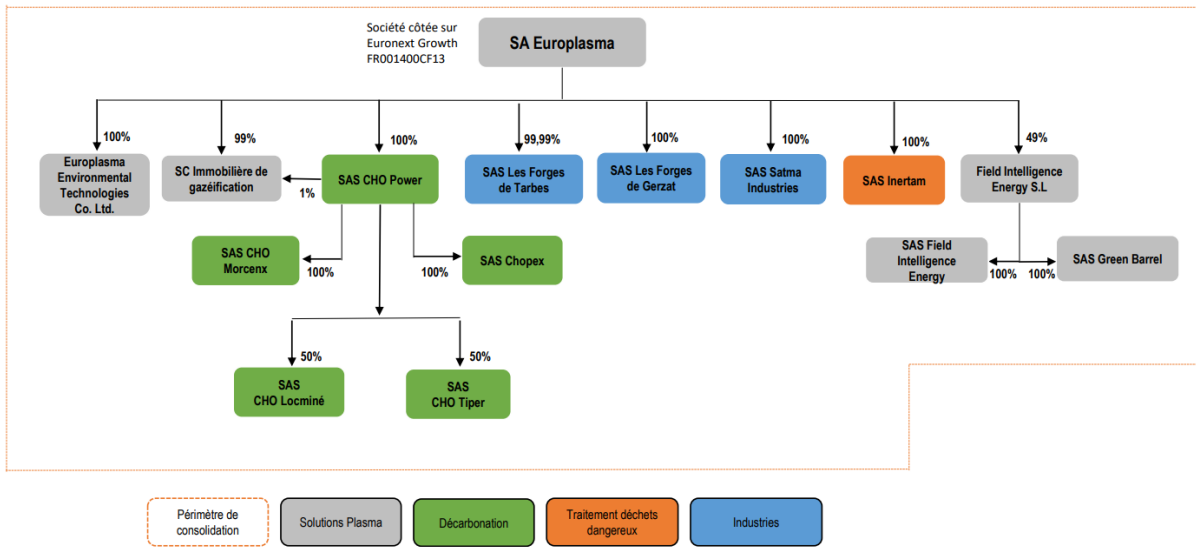
- AVANTAGES DU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi ont été actualisés au 30 juin 2023 selon les principes généraux listés en *Note 5.11.-Avantages du personnel*, note dans laquelle figurent les principales hypothèses retenues.

- INSTRUMENTS FINANCIERS :

Voir note 5.9

NOTE 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION



4.1 Variations de périmètre sur le premier semestre 2023

Pas de variation de périmètre au cours de la période.

4.2 Sociétés consolidées

Dénomination	Siège	% d'intérêts de la Société consolidante	% de contrôle de la Société consolidante	Méthode
Europlasma S.A.	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 384 256 095	Société Mère	Intégration globale	
CHOPEX SAS.	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 794 354 092	100%	100%	Intégration globale
CHO Locminé SAS	Zone industrielle de Kersorn 56 500 Locminé SIREN : 810 156 570	50%	50%	Intégration globale
CHO Morcenx S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 521 784 694	100%	100%	Intégration globale
CHO Power S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 507 787 000	100%	100%	Intégration globale
CHO Tiper SAS	Route de Puyraveau 79100 THOUARS SIREN 804959492	50%	50%	Intégration globale
Europlasma Environmental Technologies Co., Ltd.	88 Nanhuan rd JiangShan Town, Laixy City Quing Tao Shandong Province (China) 91370285MA3RLCEB3Y	100%	100%	Intégration globale
Field Intelligence Energy S.L	Paseo de la Castellana Numero 135, piso 7°702, Madrid Espagne CIF : B02919603	49%	49%	Mise en équivalence
Field Intelligence S.A.S.	Bulevar España 2935/901 11100 Montevideo Uruguay SIREN : 2035315	49%	49%	Mise en équivalence
Inertam S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 437 791 296	100%	100%	Intégration globale
Green Barrel	Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, VG 1110, British Virgin Islands	49%	49%	Mise en équivalence
Les Forges de Gerzat	10 allée Evariste Galois 63000 CLERMONT FERRAND SIREN : 902 929 777	100%	100%	Intégration globale
SC Immobilière de Gazéification	471, route de Cantegrit Est 40 110 Morcenx la Nouvelle SIREN : 518 432 778	100%	100%	Intégration globale
Les Forges de Tarbes	13 avenue des Tilleuls 65000 TARBES SIREN : 880 623 509	100%	100%	Intégration globale
Satma Industries	2 Zone d'Activité La Chandelière 38570 GONCELIN SIREN : 912 339 173	100%	100%	Intégration globale

NOTE 5. NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

5.1 Autres immobilisations incorporelles

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Reclassements et mises au rebut	30/06/2023
Frais de recherche & développement	3 676	0	0	0	3 676
Concessions, brevets & droits similaires	1 907	0	0	-21	1 886
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	47	1	0	0	48
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0	0	0	0	0
Total Valeur Brute	5 630	1	0	-21	5 610

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclassements et mises au rebut	30/06/2023
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-3 634	0	0	0	-3 634
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-1 782	-20	0	21	-1 782
Amt/Dép. autres immos incorp.	0	0	0	0	0
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	-47	0	0	0	-47
Dép. avances et acomptes s/immo. incorp.	0	0	0	0	0
Total Amt/dép.	-5 462	-20	0	21	-5 462

Total Valeur Nette	167	-19	0	0	148
---------------------------	------------	------------	----------	----------	------------

5.2 Immobilisations corporelles

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	30/06/2023
Terrains	1 350	0	0	0	0	1 350
Constructions	14 691	51	0	0	31	14 773
Installations tech, matériel & outillage	66 893	413	0	-30	-22 344	44 931
Autres immobilisations corporelles	3 772	414	0	0	-104	4 082
Immobilisations corporelles en cours	2 558	222	-1	0	-965	1 814
Avances et acomptes s/immo. corp.	146	0	0	0	-61	85
Total Valeur Brut	89 410	1 100	-1	-30	-23 443	67 034

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	30/06/2023
Amt/Dép. constructions	-9 183	-358	142	0	0	-9 399
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-46 436	-2 564	848	9	23 339	-24 803
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-3 217	-435	1	0	96	-3 554
Dépréciations des terrains	-346	0	0	0	0	-346
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-1 087	0	0	0	0	-1 087
Dép. avances et acomptes s/immo. corp.	-81	0	0	0	0	-81
Total Amt/dép.	-60 350	-3 357	992	9	23 436	-39 270
Total Valeur Nette	29 060	-2 257	990	-22	-7	27 764

La valeur nette des immobilisations corporelles diminue de – 1 296 K€ entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023. Ceci s'explique principalement par :

- Des acquisitions de 1 100 K€ principalement liées aux travaux sur le site d'Inertam (555 K€) et sur SATMA (215 K€)
- Des dotations aux amortissements nettes de reprises de dépréciation pour 2 365 K€ (dont 1.044 K€ au titre de l'amortissement de la réévaluation des immobilisations corporelles dans le cadre des acquisitions de SATMA et Forges de Tarbes) ;
- La mise au rebut chez CHO Morcenx de 22.972 K€ des anciennes installations de production d'électricité, avec une valeur nette comptable nulle.

5.3 Contrats de location et crédit-bail

Au cours du semestre, les contrats de location ont connu les évolutions suivantes :

	31/12/2022	Acquisitions	amortissement	Remboursement	Reclassements / ajustements / Mises au rebut	30/06/2023
Droits d'utilisation - Valeur Brute	4 874	521	0	0	-80	5 315
Amortissement des droits d'utilisation	-2 436	0	-411	0	73	-2 775
Dépréciation des droits d'utilisation	-27	0	27	0	0	0
Valeur nette comptable des droits d'utilisation	2 411	521	-384	0	-7	2 540
	0	0	0	0	0	0
Dette de location - non courant	1 148	378	0	0	-784	741
Dette de location - courant	1 310	143	0	-725	770	1 499
Dette de location	2 458	521	0	-725	-14	2 240

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Redevance annulées	907	851	56
	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation	-411	-571	160
Dépréciation des droits d'utilisation	27	33	-6
Charge d'intérêt	-183	-243	60
Charge de la période	-566	-781	215

Parmi ces contrats, les contrats ci-dessous sont des contrats de financement :

	31/12/2022	Acquisitions	amortissement	Remboursement	Reclassements / ajustements / Mises au rebut	30/06/2023
Droits d'utilisation - Valeur Brute	1 874	521			-80	2 315
Amortissement des droits d'utilisation	-1 315		-202		73	-1 444
Dépréciation des droits d'utilisation	-27		27			0
Valeur nette comptable des droits d'utilisation	532	521	-176	0	-7	870
Dette de location - non courant	411	378			-183	605
Dette de location - courant	255	143		-221	168	346
Dette de location	666	521	0	-221	-14	951

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Redevances annulées	261	205	56
Amortissement des droits d'utilisation	-202	-175	-27
Dépréciation des droits d'utilisation	27	33	-6
Charge d'intérêt	-41	-39	-2
Charge de la période	-216	-181	-35

La valeur nette comptable de 870 K€ au 30 juin 2023 correspond :

- Pour 288 K€ à des constructions sur sol d'autrui (principalement siège social de Pessac pour 249 K€)
- Pour 138 K€ à des installations techniques, matériels et outillages
- Et le solde soit 446 k€ à des autres immobilisations corporelles (dont 399 K€ de véhicules, matériel informatique...)

Le principal contrat de crédit-bail (matériel Inertam) a eu les impacts suivants sur la période :

	31/12/2022	Acquisitions	amortissement	Remboursement	Reclassements / ajustements / Mises au rebut	30/06/2023
Installations techniques - valeur brute	3 000	0			0	3 000
Amortissement	-1 122		-209		0	-1 330
Dépréciation	0					0
Valeur nette comptable des droits d'utilisation	1 878	0	-209	0	0	1 670
Dette Financière - non courant	738	0			-602	136
Dette Financière - courant	1 055	0		-504	602	1 153
Dette financière crédit-bail	1 792	0	0	-504	0	1 289

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Redevance annulées	646	646	0
Amortissement des droits d'utilisation	-209	-396	187
Dépréciation des droits d'utilisation	0	0	0
Charge d'intérêt	-142	-204	62
Charge de la période	-350	-600	250

5.4 Entreprises mises en équivalence

	Quote part de détention	Résultat HY 23	Chiffre d'affaires HY 23	Situation nette 30/06/23
FIELD Intelligence Espagne	49%	-97	0	-917
FIELD Intelligence Uruguay	49%	18	0	-757
Green Barrel	49%	-86	0	-166
Total		-165	0	-1 840

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle à sa quote-part de pertes sur son investissement dans l'entreprise associée. Le cas échéant, le Groupe mesure le montant de cette perte de valeur en comparant sa valeur recouvrable, à savoir la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de ventes, avec sa valeur comptable et comptabilise la perte de valeur. Si la valeur recouvrable de la participation ré-augmente par la suite, la perte de valeur est reprise en conséquence.

Dans le cas des contributions négatives des sociétés mises en équivalence, la quote-part de participation ne peut être inférieure à zéro et les pertes ne sont plus reconnues lorsqu'en dessous de ce plancher.

En raison de l'obligation implicite de contribution de Europlasma dans le financement, les positions ci-dessous ont été comptabilisées :

	31/2/2022	dotation	reprise	30/06/2023
Valeur d'actif net des Mises en équivalence	0			0
Provision dépréciation créance FIELD	-1 510	-175		-1 685
Provision pour charge (QP SN négative)	-523		360	-163
Total	-2 033	-175	360	-1 848

5.5 Stocks et en-cours

	30/06/2023			31/12/2022			Variation nette
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	6 142	-3 056	3 086	6 220	-3 070	3 150	-64
Stocks - en-cours de production	5 238	-242	4 996	3 158	-242	2 916	2 080
Stocks -ppts finis et intermédiaires	296	0	296	561	0	561	-265
	0	0	0	0	0	0	0
Total	11 677	-3 299	8 378	9 939	-3 312	6 627	1 751

Le stock est en progression entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 (variation de +1 751 K€). Cette augmentation se retrouve dans le stock des Forges de Tarbes (2.912 K€ vs 945 K€ au 31 décembre 2022, notamment car l'encours de production a fortement progressé au cours du 1^{er} semestre 2023 à la suite du décalage de livraison de produits finis, compte tenu d'un stock stable chez SATMA (4.710 K€ vs 4.937 K€ au 31 décembre 2022).

5.6 Autres Actifs

Actifs financiers	30/06/2023			31/12/2022			Variation
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, cautionnements et autres créances	8 623	-1 685	6 938	9 001	-1 510	7 491	-553
Total autres actifs financiers non courants	8 623	-1 685	6 938	9 001	-1 510	7 491	-553
Clients et comptes rattachés	2 989	-383	2 606	3 689	-515	3 174	-568
Total client et comptes rattachés	2 989	-383	2 606	3 689	-515	3 174	-568
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 208	0	1 208	296	0	296	912
Créances sur personnel & org. sociaux	96	0	96	99	0	99	-3
Créances fiscales - hors IS	4 112	0	4 112	3 662	0	3 662	450
Autres créances opérationnelles	0	0	0	0	0	0	0
Total autres créances opérationnelles	5 417	0	5 417	4 057	0	4 057	1 360
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	106	0	106	260	0	260	-154
Intérêts courus sur créances et prêts	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus sur créances	0	0	0	0	0	0	0
Autres créances	863	-188	674	370	-188	182	492
Charges constatées d'avance et charges à répartir	238	0	238	283	0	283	-45
VMP - Autres placements	87	-84	4	87	-78	10	-6
Total autres actifs courants	1 294	-272	1 022	1 000	-266	734	287
VMP - Equivalents de trésorerie	0		0	0	0	0	0
Disponibilités	3 426	0	3 426	2 412	0	2 412	1 014
Intérêts courus non échus s/ dispo.	0	0	0	0	0	0	0
Total Trésorerie et équivalent de trésorerie	3 426	0	3 426	2 412	0	2 412	1 014

Le poste « **Autres actifs financiers non courants** » est essentiellement composé :

- Des garanties financières pour les usines d'Inertam et de CHO Morcenx pour un total de 2 686 K€ diminution de 529 K€. Conformément aux articles L. 516-1, R. 516-1 et R. 516-2 du Code de l'Environnement relatifs à la constitution des garanties financières par certaines installations classées pour la protection de l'environnement, Inertam et CHOPEX (exploitant de l'usine CHO Morcenx) ont mis en place courant 2014 les dispositifs de garantie financière après avoir soumis au préfet les modalités de calcul et de consignation. Cette diminution s'explique par la mise à jour de l'arrêté préfectoral avec la révision à la baisse de la quantité maximale pouvant être stockée.
- De garanties liées à Satma Industries en lien principalement avec les contrats de fourniture d'énergie pour un total de 1 256 K€
- De 2 925 K€ de créances liées aux écritures de TVA déductible dont l'échéance est supérieure à un an en raison des dettes fournisseurs intrinsèques dont l'échéance de paiement a été repoussée du fait de l'adoption du plan de redressement, principalement en lien avec des dettes du Groupe. La TVA liée ne pourra être récupérée que lors du paiement de la dette fournisseurs liée ;
- De 1.685 K€ d'avances concédées aux entités Field Intelligence (non éliminées car la société est mise en équivalence). Cette créance a été intégralement dépréciée (voir 5.4).

Le poste « **Clients et comptes rattachés** » s'établit à 2.606 K€ et affiche une diminution de 568 K€ qui s'explique notamment chez Inertam (baisse de 673 K€).

Le poste « **Autres créances opérationnelles** » est principalement composé de :

- Acomptes fournisseurs pour 1 208 K€ (+912 K€ par rapport au 31 décembre 2022), cette variation s'explique surtout car chez SATMA des acomptes étaient présentés en net avec les dettes fournisseurs auparavant
- Créances fiscales (créances de TVA et Crédit impôt recherche) pour 4 112 K€, +450K€ par rapport au 31 décembre 2022), surtout en raison de la TVA chez les Forges de Tarbes pour 708 K€ en lien avec les acomptes clients importants reçus.

Le poste « **Autres actifs courants** », est principalement composé :

- Des garanties opérationnelles PRIMEO (électricité) et ANTARGAZ (Gaz) pour un total de 106 K€ ;
- 188 K€ de créances chez Inertam correspondant à la neutralisation de provisions sur créances douteuses liées au chiffre d'affaires non encore facturé (127 K€ au 31 décembre 2021), intégralement provisionnées en 2022.
- Des créances diverses pour 269 K€ chez Europlasma, notamment en lien avec une consignation dans le cadre d'une offre d'achat pour 175 K€, remboursée en août 2023.

5.7 Impôts courants et différés

	30/06/23	31/12/22	Variation
Actifs d'impôts différés	926	952	-26
Passifs d'impôts différés	-4 361	-4 842	482
Total impôts différés	-3 435	-3 890	455
Actifs d'impôts courants	0	0	0
Dettes d'impôts courants	0	-25	25
Total impôts courants	0	-25	25

Les impôts différés sont principalement constitués des passifs relatifs à la réévaluation des immobilisations (4 284 K€), et des actifs liés aux réévaluation des passifs au moment des 1ères consolidations (868 K€).

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2023			31/12/2022			Variation
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Disponibilités	3 426		3 426	2 412		2 412	1 014
Equivalents de trésorerie	0		0	0		0	0
Intérêts courus non échus s/ dispo.	0		0	0		0	0
Total Trésorerie - actif	3 426	0	3 426	2 412	0	2 412	1 014
Concours bancaires courants	1		1	1		1	0
Total Trésorerie nette	3 425		3 425	2 411		2 411	1 014

La variation de la trésorerie nette de +1 014 K€ s'analyse conjointement avec le tableau de flux de trésorerie présenté en section 4.5. *Tableau des flux de trésorerie consolidés.*

Cette variation s'explique par :

- Un flux lié aux activités opérationnelles pour -4.305 K€ correspondant principalement au secteur Torches et process pour -3.652 K€ en raison d'un faible niveau d'activité, et le pôle énergies renouvelables pour -487 K€ et compte tenu d'un flux de -165 K€ pour l'usine d'Inertam, à l'équilibre en raison du traitement d'un stock important de déchets en retard.
- Un flux lié aux opérations d'investissement pour un montant de -120 K€ avec un flux réduit d'investissement (compte tenu d'une dette sur fournisseur d'immobilisations en progression) et un flux positif de remboursement des dépôts de garantie chez Inertam pour 752 K€
- Un flux lié aux activités de financement de +5.448 K€ principalement expliqué les financements obtenus, notamment via le contrat OCEANE.

5.9 Dettes financières et endettement net

	31/12/2022	Emission d'emprunt	Remboursement	Reclassements	30/06/2023
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit	434	0	0	-373	61
Autres emprunts et dettes assimilées (1)	3 013	378	-11	-774	2 607
Intérêts courus non échus > 1 an	8	0	0	0	8
Total Dettes financières non courantes	3 455	378	-11	-1 146	2 676
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	2 850	6 397	0	-6 147	3 100
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (2)	28	0	-12	373	389
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an (2)	1 310	143	-728	774	1 499
Intérêts courus sur emprunts	326	509	0	-529	305
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	0	0	0	1
Concours bancaires (dettes)	0	0	0	0	0
Intérêts courus non échus - passif	0	0	0	0	0
Total Dettes financières courantes	4 516	7 049	-741	-5 530	5 294
Total dettes financières	7 971	7 427	-751	-6 676	7 970
(1) dont part non courante du crédit bail	735	0	0	-602	133
(2) dont part courante du crédit bail	1 055	0	-504	602	1 153
Total dette en crédit bail	1 790	0	-504	0	1 286

Les dettes financières sont stables, pour atteindre 7 970 K€ au 30 juin 2023. Cette variation provient principalement :

- De la souscription de nouvelles dettes pour 7 427 K€ notamment :
 - o 6 750 K€ au titre des OCEANE (dont 2 400 K€ ayant transité via le financement EPF ou la conversion d'intérêts courus)
 - o 521 K€ de nouvelle dette de location en lien avec les nouveaux contrats de location financement
- Des remboursements d'emprunts pour 751 K€ (hors diminution des intérêts courus) correspondant au remboursement de la dette de location (IFRS 16 pour 216 K€) et du crédit-bail (504 K€) ;
- La conversion en capital de 6 676 K€ de dettes (principal ou intérêts), en lien avec le contrat OCEANE

Ainsi, au 30 juin 2023 le solde des dettes financières d'un montant de 7 970 K€ se décompose principalement comme suit :

- 3 100 K€ au titre des tranches du financement OCEANE non encore converties au 30 juin 2023
- 2 240 K€ au titre de la dette de location ou crédit-bail
- 1 521 K€ pour l'avance remboursable de la région Nouvelle Aquitaine
- 421 K€ envers les établissements bancaires chez les Forges de Tarbes (100 K€ de PGE et 321 K€ de prêt)
- 375 K€ de dettes diverses (avance OSEO, Bridge Loan Boiron etc...) dont le paiement est inclus dans le plan de redressement judiciaire adopté
- 313 K€ d'intérêts courus au titre de ces divers financements

L'endettement net du Groupe évolue comme suit :

	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Total Dettes financières courantes et non courantes	7 970	7 971	-1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3 426	2 412	1 014
Endettement net	4 544	5 559	-1 015

5.9.1 Suivi des emprunts obligataires des années précédentes

- Contrat d'émission de BEOCABSA avec le Fonds European High Growth Opportunities Securitization

La Société a conclu le 24 juin 2019 un contrat de financement avec le Fonds, sous la forme d'un contrat d'émission de 3 000 bons d'émission d'OCABSA (les « BEOCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 30 millions d'euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2019 a autorisé l'émission des BEOCABSA correspondants. Ainsi, le 3 septembre 2019 le Conseil d'Administration, usant de la compétence qui lui a été conférée aux termes de la 10^{ème} résolution de ladite Assemblée, a procédé à l'émission des 3 000 BEOCABSA.

Ces OCABSA ont donné lieu à l'émission de 857 142 857 BSA. Dans le cadre du regroupement d'actions intervenu en 2020 puis en 2022, ces BSA donnent à présent droit à une (1) action pour quarante millions (20 000 000) BSA.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, aucun BSA n'a été exercé. Ainsi, au 30 juin 2023, l'actualisation de la juste valeur des BSA non exercés a mis en évidence l'évolution suivante :

	30/06/2023	31/12/2022
Nombre de BSA en circulation	857 142 857	857 142 857
Nombre d'actions théorique	43	43
Valeur d'un BSA (en Euros)	0,01492	0,6862
Juste valeur des BSA en circulation (en K€)	0	0
Variation de juste valeur au cours de la période	0	-47

- Emission d'OCABSA au profit de Zigi Capital

La Société a conclu le 24 juin 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») avec bons de souscription d'actions attachés (les « BSA ») et ensemble, les « OCABSA ») en vue de permettre à Zigi Capital de prendre une participation au capital.

Dans ce cadre, Europlasma a émis 200 OCA, auxquelles sont attachés 40 000 000 de BSA au profit de Zigi Capital en date du 24 juin 2019 pour un prix de souscription de 2 000 000 d'euros (hors indemnités contractuelles).

Les 200 OCA ont été converties en date du 17 juillet 2019, donnant lieu à l'émission de 20 000 000 d'actions nouvelles d'une part, et de 17 183 225 actions d'autre part, au titre de la compensation en actions d'une créance de Zigi Capital compte tenu d'un cours de bourse inférieur à la valeur nominale de l'action (0,10 €) à la date de la conversion des dites OCA.

Ces OCABSA ont donné lieu à l'émission de 40 000 000 BSA. Dans le cadre du regroupement d'actions intervenu en 2020 puis en 2022, ces BSA donnent à présent droit à une (1) action pour quarante millions (40 000 000) BSA.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, aucun BSA n'a été exercé. Ainsi, au 30 juin 2023, l'actualisation de la juste valeur des BSA non exercés a mis en évidence l'évolution suivante :

	30/06/2023	31/12/2021
Nombre de BSA en circulation	40 000 000	40 000 000
Nombre d'actions théorique	2	2
Valeur d'un BSA (en Euros)	0,142	0,679
Juste valeur des BSA en circulation (en K€)	0	0
Variation de juste valeur au cours de la période	0	-2

- Financement EPF

Un contrat d'emprunt a été conclu le 4 octobre 2022 entre la Société et le fonds ENVIRONMENTAL PERFORMANCE FINANCING, société membre du groupe Alpha Blue Ocean (« EPF »). Son objet est de déterminer les conditions et les caractéristiques de l'emprunt d'un montant principal maximum de 14.400.000 euros.

Ce financement a eu les impacts suivants sur la période :

	30/06/2023	31/12/2022
Tranches tirées	2 400	2 850
Compensation sur la période avec d'autres instruments financiers	(2 625)	0
Dette résiduelle fin de période	0	2 850
Charge financière sur la période	240	285

Cet emprunt a principalement servi de pivot pour tirer plus rapidement des tranches d'OCEANE ou permettre la conversion de BSA existants.

5.9.2 Nouveaux financements émis en 2023

- Émission d'OCEANE et BSA associés

Comme annoncé par communiqué du 23 mars 2023, un contrat d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes avec bons de souscription attachés (les "OCEANE-BSA") a été conclu entre la Société et la société Environmental Performance Financing (« EPF ») en date du 23 mars 2023.

Le 23 mars 2023, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2022, a décidé d'émettre :

- Des bons d'émission OCEANE-BSA au profit de EPF pour un montant maximal de 15 millions d'euros. Le tirage intervient sur demande de la société par tranche. Ces bons d'émissions sont composés de 2 instruments distincts :
 - Les BSA associés aux OCEANE et détachés dans le cadre du tirage de la 1^{ère} tranche. Après analyse du contrat au 30 juin 2023, cet instrument a été traité comme un instrument dérivé car le montant de

trésorerie à recevoir est variable alors que le nombre d'action à délivrer est lui fixe. Ainsi, la variation de juste valeur est à comptabiliser au compte de résultat

- Les OCEANE. Après analyse du contrat au 30 juin 2023, cet instrument a été traité comme un instrument de dette, puisque la remise d'un nombre variable d'actions vise principalement à compenser la variation de cours de l'émetteur.

- Des Bons de souscriptions d'actions nouvelles au bénéfice de tous les actionnaires (BSA A)

Leur prix d'exercice ainsi que le nombre d'actions auquel ils donnent droit sont fixes. L'instrument répondant donc au critère du fixe contre fixe énoncé par IFRS 32.16, et les BSA ayant été attribué gratuitement, il est qualifié d'instrument de capitaux propres et ne fait donc l'objet d'aucune comptabilisation ni réévaluation ultérieure.

Par ailleurs, une commission de 750 K€ a été comptabilisée intégralement en charge sur la période, celle-ci restant due en totalité dans tous les cas.

Ce contrat a eu pour la période les incidences présentées ci-dessous :

En ce qui concerne les BSA associés aux OCEANE :

	30/06/2023	émission des BSA (11/04/23)
Nombre de BSA en circulation	15 000 000	15 000 000
Nombre d'actions théorique (clause anti dilution)	27 558 347	15 000 000
Valeur d'un BSA (en Euros)	0,1570	0,6929
Juste valeur des BSA en circulation (en K€)	4 327	10 393
Variation de juste valeur au cours de la période	-6 067	0

En ce qui concerne les OCEANE :

	30/06/2023	31/12/2022
Nominal des OCEANE tirées	6 750	0
Honoraires venant minorer le montant net de trésorerie reçu	-300	0
Apport de trésorerie obtenu sur la période	6 450	0
Conversion sur la période - OCEANE 2023	3 650	0
Commission	750	
Charge financière sur la période	251	0

	31/12/2022	Emission	Coût financier	Conversion	30/06/2023
Capitaux Propres	0		-251	3 757	3 505
<i>Dette financière</i>	<i>0</i>	<i>6 750</i>		<i>-3 650</i>	<i>3 100</i>
Coût amorti à la juste valeur- intérêts courus	0	0	251	-107	145

5.10 Avantages du personnel

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés. Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

Les cotisations versées par le Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les avantages postérieurs à l'emploi liés à des régimes à prestations définies sont déterminés une fois par an selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

L'engagement est calculé en prenant comme hypothèse le départ volontaire des salariés.

Les principales hypothèses retenues sont résumées ainsi :

Principales hypothèse	30/06/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation	3,65%	3,75%
Table retenue	Insee 2022	Insee 2021
Hypothèse de départ en retraite	100% volontaire	100% volontaire
Age de départ en retraite	60-67 ans	60-67 ans
Augmentation de salaires	selon les profils des effectifs, de 1 à 3% par an	selon les profils des effectifs, de 1 à 3% par an
Hypothèse de turn over	selon les profils des effectifs, de faible à fort	selon les profils des effectifs, de faible à fort

	30/06/2023	31/12/2022	variation
Avantages du personnel non courants	620	647	-27

La provision pour pensions et retraites concerne les indemnités de fin de carrières.

La variation de la provision pour pensions et retraites s'explique de la manière suivante :

Engagement au 31/12/2022	647
Variation de périmètre	0
Coût des services rendus +	52
Coût financier +	24
Gain et perte actuariels +	-104
Engagement au 30/06/2023	620

5.11 Provisions

	31/12/2022	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Reclassements	30/06/2023
Autres provisions pour risques	4 194	0	-381	0	0	3 814
Total provisions non courantes	4194	0	-381	0	0	3814
Provisions pour garanties	193	0	-116	0	0	77
Autres provisions pour risques - part < 1 an	505	0	-17	0	0	488
Autres provisions pour charges - part < 1 an	919	4	-155	0	0	768
Total provisions courantes	1 617	4	-288	0	0	1 333
Total provisions	5 811	4	-669	0	0	5 146

Les provisions sont essentiellement constituées de :

- Provisions non courantes – autres provisions pour risques :

Il s'agit de :

- 2 provisions intégrées dans les comptes consolidés à l'occasion de l'entrée dans le périmètre de l'entité Satma Industries. Ce montant est composé de :
 - o 1 000 K€ au titre de l'engagement pris dans le cadre de la reprise du fonds de commerce de dépolluer l'atelier de Etching ;
 - o 2 651 K€ de passif environnemental lié à l'acquisition du foncier Satma Industries. Cette provision a été calculée avec pour hypothèses clés une exploitation durant 30 années (durée d'amortissement de l'actif immobilier) avec un engagement à terme de 4 M€, engagement actualisé.
- Et la provision en lien avec la quote-part de situation nette négative des entités Field mises en équivalence pour 163 K€ avec une reprise de 360 K€ au cours de la période (voir note 5.4)

- Provisions pour garantie :

Les projets à long terme exécutés par Europlasma Industries font également l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients.

- Provisions pour risques :

Les provisions pour risques comprennent essentiellement une provision de 488 K€ (505 K€ à l'ouverture) liée à des lots produits défectueux chez Les Forges de Tarbes. Elle prend en compte les coûts de contrôle de ces lots ainsi que les potentiels coûts de remplacement. En effet, depuis le 22 septembre 2021, la société Les Forges de Tarbes fait face à un défaut qualité. Plusieurs mesures ont été mises en place pour y remédier. La première étant l'investissement d'équipements permettant un contrôle total des pièces produites. Ces moyens sont utilisés sur les pièces produites antérieurement à la reprise de la société, mais aussi dans le processus normal de production. Une pièce contrôlée non-conforme n'est pas réparable et nécessite son

remplacement. La seconde mesure est la mise en place d'un plan d'investigation sur l'origine du défaut qualité. Celle-ci est toujours en cours à la date de ce rapport et la provision comptabilisée constitue notre meilleure estimation à ce jour.

▪ Provisions pour charges :

Les provisions pour charges (768 K€) correspondent principalement à :

- 253 K€ (350 K€ à l'ouverture) de provision en vue d'une opération d'élimination d'un stock de vitrifiat non conforme chez Inertam. Cette provision a été mise à jour à la suite de la réalisation d'une partie de la prestation prévue.
- 514 K€ de provision pour coûts de démantèlement et dépollution du site de la centrale CHO Morcenx (544 K€ à l'ouverture).

5.12 Autres Passifs

	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Dettes s/ acquis. d'immo. - part à plus d'un an	634	728	-94
Instruments dérivés passifs	4 327	0	4 327
Autres dettes - part à plus d'un an	7 560	7 545	15
Total Autres passifs financiers non courants	12 520	8 273	4 247
Dettes fournisseurs	6 337	3 873	2 464
Total Comptes fournisseurs et rattachés	6 337	3 873	2 464
Clients - Avances et acomptes reçus	6 949	3 107	3 841
Dettes sociales	3 216	3 250	-33
Dettes fiscales	2 478	1 867	611
Autres dettes	145	244	-99
Total autres dettes opérationnelles	12 788	8 468	4 320
Dettes s/ acquis. d'actifs	1 708	1 699	9
Comptes courants - passif	0	0	0
Intérêts courus sur dettes	0	0	0
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	5 535	7 245	-1 710
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	0	0
Total autres passifs courants	7 243	8 944	-1 702

▪ Evolution des autres passifs financiers non courants

On retrouve principalement les passifs suivants :

- Le dérivé passif Juste Valeur en lien avec la BSA-OCEANE pour 4 327 K€, tels que décrits en note 5.9.2
- Le passif inclus dans le plan de redressement judiciaire et les moratoires pour un montant de 7 493 K€ (contre 7 478 K€ au 31 décembre 2022), en augmentation en raison de la réactualisation de la dette URSSAF. On retrouve notamment des dettes fiscales à plus d'un an pour 4 089 K€ qu'il convient de mettre en miroir des créances fiscales à plus d'un an d'un montant de 2 925 K€,
- La part à plus d'un an de la dette liée à l'acquisition du foncier de Satma Industries pour 634 K€

▪ Evolution des dettes fournisseurs

Les comptes fournisseurs sont en progression à 2.464 K€ par rapport au 31 décembre 2022 (3 873 K€), principalement en raison de :

- La progression de 1.595 K€ chez SATMA à mettre en miroir avec les avances fournisseurs reçues en progression de 772 K€
- La progression de 815 K€ chez les Forges de Tarbes en raison d'échéances de paiement repoussées en lien avec les problématiques de retard de livraison.

▪ Evolution des dettes fiscales et sociales et des autres dettes

Le poste avances et acomptes clients est en forte progression de 3.841 K€ pour s'établir à 6.949 K€ principalement chez Forges Tarbes (6.801 K€) en raison d'acomptes importants reçus, et non soldés en raison de retards de livraison (impact également avec l'augmentation du stock).

Les dettes fiscales et sociales sont globalement stables par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 5.694 K€.

▪ **Evolution des autres passifs courants**

On y retrouve les produits constatés d'avance en forte baisse (variation de -1 710 K€) et passent de 7 245 K€ au 31 décembre 2022 à 5.535 K€ au 30 juin 2023. Ce poste comprend notamment :

- Les produits constatés d'avance sur le traitement d'amiante, celui-ci étant facturé principalement avant le traitement. Ce poste passe de 5 750 K€ au 31 décembre 2022 à 4 452 K€ au 30 juin 2023 en raison du traitement de stocks en retard ayant donc permis d'apurer ce poste de Produits Constatés d'Avance ;
- Un produit constaté d'avance lié aux subventions restant à étaler qui s'élève à 533 K€ contre 691 K€ au 31 décembre 2022.

▪ **Procédure de redressement judiciaire**

Par jugement en date du 2 août 2019, le tribunal de commerce de Mont-De-Marsan a arrêté le plan de redressement des sociétés du Groupe.

Ce jugement a acté les propositions de règlements des créanciers, à savoir :

- Créances super-privilégiées : remboursement immédiat ou selon accord conventionnel,
- Créances inférieures à 500 € : remboursement immédiat,
- Créances Crédit Agricole Aquitaine (CRCAMPG) :
 - o Affectation du compte DAT à hauteur de 1 200 000 € au remboursement partiel de la créance,
 - o Paiement d'une somme de 300 000 € pour solde de tout compte dans les 3 mois du jugement arrêtant le plan de continuation,
 - o Abandon par le Crédit Agricole Aquitaine du solde de sa créance,
 - o Mainlevée de toutes les hypothèques affectées à la garantie de la créance.
- Autres créances chirographaires / privilégiées :
 - o Soit en un règlement correspondant à 15% de la créance admise et abandon du solde (option 1),
 - o Soit un remboursement de 100% du montant de la créance admise échelonné en neuf annuités progressives, la première intervenant à la date anniversaire de l'adoption du plan (option 2).

L'état ci-dessous synthétise la situation au 30 juin 2023.

Créances/options	Montant admis	Montant payé	Solde plan
Superprivilégiée	487	487	0
Créances inférieures à 500 €	9	9	0
Créanciers / CRCAMPG	3 860	300	0
Créanciers / option 1	1 988	298	0
Créanciers / option 2	5 449	992	4 457
TOTAL	11 793	2 085	4 457
Créances contestées	1 927	-	En attente décisions d'admission
Créances provisionnelles	0	-	En attente décisions d'admission
Créances intragroupes	60 257	-	60 257 -

**les créances intragroupes ne figurent pas en consolidation puisqu'éliminées, hormis la contrepartie de TVA déductible non éliminée qui figure au poste « créances fiscales à plus d'un an ».*

Par ailleurs, les dettes (hors dettes financières) comprises dans le plan de redressement et les mesures d'échelonnement des dettes liées au plan COVID-19 figurent aux rubriques suivantes du passif et leur apurement est prévu selon l'échéancier ci-dessous :

	30/06/23	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Dettes fiscales - part à plus d'un an	4 088	315	218	224	3 331
Autres dettes - part à plus d'un an	3 389	749	798	531	1 312
Total	7 477	1 064	1 016	755	4 643

5.13 Capital

○ Composition du capital social

Au 30 juin 2023, le capital social d'Europlasma est composé de 15 385 906 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées.

Ces actions sont cotées sur le marché Euronext Growth de Paris. Elles peuvent être inscrites sous la forme de titres nominatifs (purs ou administrés) ou de titres au porteur.

Les variations de capital résultent de :

- la création de 2 919 804 actions ordinaires dans le cadre de l'activation de BSA GCFO et de la conversion d'une partie de l'emprunt GFCO.
- La création de 8 378 524 actions ordinaires dans le cadre de la conversion d'OCEANE souscrites (en principal ou conversion de pénalités associées en lien avec le cours de bourse réel)

	30/06/2023	31/12/2022	variation
Nombre d'actions ordinaires	15 385 906	4 087 578	11 298 328
Nombre d'actions de préférences			
Total	15 385 906	4 087 578	11 298 328

○ Nombre moyen d'Actions en dilution

Nombre moyen d'actions sur le 1^{er} semestre 2023 :

	30/06/2023	30/06/2022	variation
Nombre d'action moyen	8 529 870	208 008 041	-199 478 171
<i>Nombre d'actions en dilution</i>	<i>80 637 919</i>	<i>4 456 101 436</i>	<i>-4 375 463 517</i>
- Actions gratuites en cours d'acquisition	0	652 863	-652 863
- BSA EPF/OCEANE	27 558 347	0	27 558 347
- OCEANE	53 079 527	2	53 079 525
- OCA BSA ZIGI Capital	2	20 000	-19 998
- BSA EHGOS FUND	43	428 571	-428 528
- BSA GFCO	0	5 000 000	-5 000 000
- OCA GFCO	0	4 450 000 000	-4 450 000 000
Nombre moyen d'action dilué	89 167 789	4 664 109 477	-4 574 941 688

○ Nombre d'actions dilué au 30 juin 2023 :

Le nombre d'actions en dilution au 30 juin 2023 est de 96 023 825 actions contre 5 126 404 actions au 31 décembre 2022.

	30/06/2023	31/12/2022	variation
Nombre d'actions à la clôture	15 385 906	4 087 578	11 298 328
<i>Nombre d'actions en dilution</i>	<i>80 637 919</i>	<i>1 038 826</i>	<i>79 599 093</i>
- BSA EPF/OCEANE	27 558 347	0	27 558 347
- OCEANE	53 079 527		53 079 527
- OCA BSA ZIGI Capital	2	2	0
- BSA EHGOS FUND	43	43	0
- BSA GFCO	0	1 038 781	-1 038 781
Nombre d'actions dilué à la clôture	96 023 825	5 126 404	90 897 421

5.14 Intérêts minoritaires

	31/12/2021	Distributions	Résultat	Variation de périmètre	Autres	31/12/2022
CHO Locmine	12	0	0	0	0	12
CHO Tiper	-754	0	0	0	0	-754
Total	-743	0	0	0	0	-743

5.15 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions par émission d'actions nouvelles dans certaines de ses filiales en rémunération de performances ou à l'entrée des salariés dans les effectifs, au terme de leur période d'essai.

Délégation accordée par décision de l'Assemblée Générale du 27 avril 2020.

Les actionnaires de la Société réunis en assemblée générale le 27 avril 2020 ont autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée Générale, à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, directement ou indirectement, dans les conditions du 1° du I de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Cette autorisation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration en date du 18 décembre 2020 qui a arrêté un nouveau règlement fixant les conditions et les critères d'attributions gratuites d'actions de la Société. Ce plan permet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 18 décembre 2020 mais également à tous nouveaux salariés embauchés à l'issue de la période d'essai pendant la délégation.

Conformément aux dispositions d'IFRS2, le Groupe comptabilise les services reçus dans le cadre de la transaction dont le paiement est fondé sur des actions au résultat au fur et à mesure qu'elle reçoit les services et comptabilise en contrepartie une augmentation de ses capitaux propres, s'agissant de transactions dont le paiement est réglé en instruments de capitaux propres. L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les résidents fiscaux français et de 4 ans pour les non-résidents fiscaux français.

La juste valeur des plans est mesurée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution et en tenant compte de la probabilité, sauf dans le cas d'actions attribuées en rémunération de services passés, de maintien du bénéficiaire dans les effectifs jusqu'au terme de la période d'acquisition. Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours de 2023 :

	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31/12/2022	Actions créées par le CA au cours de l'année 2023	Actions définitivement acquises à créer par le CA au 30/06/2023	Actions perdues au cours de l'année 2023	Actions attribuées au cours de l'année 2023	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2023
Plan 2020-2023	0	0	0	-0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Compte tenu de l'opération de regroupement des actions réalisée en 2022, l'intégralité des actions gratuites en cours d'acquisition n'ont pas pu être attribuées. Ainsi, aucune charge n'a été comptabilisée en 2022, ni en 2023. Les montants comptabilisés au titre des attributions gratuites d'actions au cours de la période sont les suivants :

en K€	En capitaux propres au 31/12/2022	En charge en 2023	En capitaux propres au 30/06/2023
En résultat et report à nouveau	-3 524	0	-3 524
En réserves	3 524	0	3 524

Le Groupe valorise les actions attribuées à leur juste valeur au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration. Cette valeur reste, comme précédemment, pondérée par la probabilité d'acquisition effective des actions. La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits.

NOTE 6. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

6.1 Chiffre d'affaires

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Production vendue de biens	3 891	4 094	-203
Production vendue de services	3 277	3 147	130
Ventes de marchandises	0	0	0
Total	7 168	7 241	-73

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Europe	2 811	6 048	-3 237
Amérique	2 881	1 193	1 688
Asie	1 473	0	1 473
Afrique	3	0	0
Océanie	0	0	0
Total	7 168	7 241	-76

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel 2023 s'établit à 7 168 K€ contre 7 241 € au 30 juin 2022 soit une relative stabilité. Cette augmentation s'explique principalement par la variation de périmètre sur la période. L'analyse du chiffre d'affaires est présentée en section 1.1.1.

6.2 Résultat opérationnel

	30/06/2022	30/06/2021	var en K€	var en %
Chiffre d'affaires	7 168	7 241	-73	-1%
Autres produits d'exploitation	2 057	542	1 516	280%
Production immobilisée	0	338	-338	-100%
Production stockée	1 815	146	1670	1146%
Subventions d'exploitation	52	46	6	12%
Autres produits	25	1	24	2853%
Transferts de charges d'exploitation	165	11	155	1426%
Achats consommés	-5 918	-3 860	-2058	53%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-3 543	-2 333	-1210	52%
Variations de stocks	-78	472	-550	-116%
Autres achats	-2 298	-2 000	-298	15%
Charges externes	-3 876	-2 942	-934	32%
Locations et charges locatives	-228	-310	82	-26%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-1 624	-977	-647	66%
Autres charges externes	-2 023	-1 655	-369	22%
Charges de personnel	-5 516	-5 952	437	-7%
Rémunérations du personnel	-3 928	-3 910	-18	0%
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 463	-1 686	223	-13%
Autres charges de personnel	-124	-356	232	-65%
Autres charges d'exploitation	-54	-53	-1	2%
Taxes	-345	-266	-79	30%
Amortissements, dépréciations et provisions	-2 024	-2 235	211	-9%
Résultat opérationnel courant	-8 507	-7 526	-981	13%
Perte de valeur des goodwill	0	0	0	
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	-3	7 562	-7565	-100%
Résultat opérationnel	-8 509	36	-8 546	-23582%

Le résultat opérationnel reste une perte en forte dégradation pour s'établir à -8 509 K€ contre +36 K€ au 30 juin 2022. La variation du résultat opérationnel est expliquée en section 1.1.2. et s'explique principalement en 2022 par l'existence d'un produit badwill lié à la 1^{ère} intégration de Satma Industries pour 7 093 K€. Les autres postes reflètent une relative stabilité.

6.3 Résultat financier

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10	0	10
Coût de l'endettement financier brut	-702	-245	-457
Coût de l'endettement financier net	-692	-244	-447
Perte et gains de change	-2	-10	8
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	185	0	185
Autres charges financières	-6	-1 599	1 593
Autres produits financiers	6 067	49	6 018
Résultat financier	5 553	-1 805	7 805

Le coût de l'endettement financier net est principalement constitué de :

- Le produit d'évaluation à la juste valeur liée au financement pour + 6 067 K€
- La charge d'intérêt en lien avec les contrats de location et contrat de crédit-bail pour -182 K€
- La charge d'intérêt en lien avec le financement EPF de 14,4 m€ pour -240 K€
- Le coût du financement OCEANE pour -251 K€

Les dépréciations nettes d'actif financier concernent la créance Field et la situation nette négative Field (voir note 5.4)

6.4 Impôt

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Impôts différés	463	-275	-275
Impôt exigible	-24	-82	-82
Total	438	-357	-357

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2023	Solutions Plasma	Déchets dangereux	Industries	Décarbonation	Total
Goodwill	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	100	46	0	1	148
Immobilisations corporelles	2 446	4 973	18 078	2 266	27 764
Autres actifs non courants	571	2 839	2 180	2 274	7 864
Trésorerie et équivalents de trésorerie	437	337	2 564	88	3 426
Total Actif	4 744	11 072	33 992	6 815	56 623
Dettes financières	5 421	1 768	659	122	7 970
CA	18	2 743	3 994	414	7 168
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-108	-686	-1 120	-110	-2 024
Résultat opérationnel	-3 160	-899	-3 749	-701	-8 509
EBITDA	-3 053	-212	-2 628	-634	-6 527
Résultat net	3 254	-1 558	-3 338	-877	-2 518
Intérêt minoritaires	0	0	0	0	0
Résultat part groupe	3 254	-1 558	-3 338	-877	-2 518

31/12/2022	Solutions Plasma	Déchets dangereux	Industries	Décarbonation	Total
Goodwill	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	107	58	0	2	167
Immobilisations corporelles	2 567	5 313	18 819	2 360	29 060
Autres actifs non courants	571	3 368	2 138	2 366	8 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	356	208	1 767	81	2 412
Total Actif	4 593	12 320	31 025	6 734	54 673
CA	327	4 009	9 391	793	14 520
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	149	-2 393	-1 657	-344	-4 244
Résultat opérationnel	-5 426	-4 522	2 647	-1 041	-8 343
EBITDA	-5 557	-2 036	-3 315	-932	-11 840
Résultat net	-11 823	-5 525	2 854	-1 257	-15 751
Intérêt minoritaires	-21	0	0	-153	-173
Résultat part groupe	-11 843	-5 525	2 854	-1 410	-15 924

30/06/2022 (sectorisation proforma)	Solutions Plasma	Déchets dangereux	Industries *	Décarbonation	Total
Goodwill	8	0	0	0	8
Autres immobilisations incorporelles	115	72	0	0	186
Immobilisations corporelles	2 683	5 663	17 754	2 488	28 587
Autres actifs non courants	1 679	3 366	990	2 558	8 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie	737	87	293	144	1 261
Total Actif	9 635	12 294	24 218	7 217	53 364
Dettes financières	550	2 641	583	151	3 926
CA	245	2 400	4 259	338	7 241
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-166	-1 124	-607	-339	-2 235
Résultat opérationnel	-3 181	-2 027	5 705	-461	36
EBITDA	-3 166	-812	-781	-357	-5 115
Résultat net	-4 936	-2 238	5 342	-464	-2 296
Intérêt minoritaires	0	0	0	-144	-144
Résultat part groupe	-4 936	-2 238	5 342	-609	-2 440

**le secteur Industries a été créé au 31 décembre 2022 et regroupe les entités SATMA, Forges de Tarbes et Forges de Gerzat*

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 Engagements reçus

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan reçus significatifs, hormis l'engagement de rachat de l'ensemble immobilier de l'entité Satma Industries.

8.2 Engagements donnés

Les engagements donnés sont les suivants :

	30/06/2023	31/12/2022
Nantissement d'actifs financiers en garantie d'emprunts	1 700	1 700
Crédit-Bail immobiliers et hypothèques	0	0
Engagements d'achats d'immobilisations	0	0
Garanties, avals et cautions donnés dans le cadre de l'exploitation	1 708	1 708
Total	3 408	2 025

Le nantissement d'actif financiers en garantie d'emprunt pour 1 700 K€ porte sur le nantissement des brevets Europlasma, en garantie du prêt public accordé par la région Nouvelle Aquitaine.

Les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont principalement composés de diverses garanties données envers la DREAL dans le cadre de l'exploitation des deux usines situées à Morcenx :

- Europlasma s'est portée caution dès 2003 pour le compte de sa filiale Inertam auprès de la Préfecture des Landes à hauteur de 1 000 K€ pour garantir le risque de remise en état du site ;
- Engagement de mise en sécurité des sites pour 615 K€ conformément aux articles L516, R516-1 et R516-2 du Code de l'Environnement, relatifs à la constitution des garanties financières par certaines installations classées pour la protection de l'environnement.

NOTE 9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE

Les évènements post-clôture sont présentés en Partie 3 du présent rapport.

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Société Anonyme au capital de 139 076 913 euros
471 Route de Cantegrit Est - BP 23
F-40110 Morcenx
Tél : +33 (0) 556 497 000
384 256 095 RCS Mont-de-Marsan
www.europlasma.com